

Pesticides : le Gouvernement remet en cause le retrait du S-métolachlore, probable cancérigène

[Risques](#) | 31.03.2023 | [L. Radisson](#)
[Envoyer par e-mail](#)



© patleem

« Je viens de demander à l'Anses une réévaluation de sa décision sur le S-métolachlore, parce que cette décision n'est pas alignée sur le calendrier européen et qu'elle tombe sans alternatives crédibles », a déclaré le ministre de l'Agriculture aux congressistes de la FNSEA, le 30 mars, rapporte l'AFP.

L'Agence de sécurité sanitaire (Anses) avait annoncé, le 15 février dernier, la procédure de retrait des principaux usages des produits phytopharmaceutiques à base de S-métolachlore. Une substance que l'Agence européenne des produits chimiques (Echa) a proposé de classer comme cancérigène probable en juin 2022.

Dans le cadre d'une expertise sur le risque de contamination des eaux souterraines par cette substance, l'Anses a en effet établi que les concentrations estimées de trois de ses métabolites étaient supérieures à la limite de qualité fixée par la législation européenne. *« Le S-métolachlore est l'une des substances actives herbicides les plus utilisées en France (...). Lors des contrôles des eaux destinées à la consommation humaine, les métabolites du S-métolachlore ont été fréquemment détectés à des concentrations dépassant les normes de qualité »*, rappelait l'Agence.

« Monsieur le Président, comment est-il possible - le même jour - de plaider pour une nouvelle économie de l'eau et de remettre en cause la décision de retrait du S-métolachlore par l'Anses justifiée par le risque de métabolites dans les nappes phréatiques ? » s'est indigné sur Twitter le député socialiste Dominique Potier. Emmanuel Macron présentait effectivement dans le même temps son plan d'action pour *« une gestion résiliente et concertée de l'eau »* au bord du lac de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes).

Derrière cet épisode se pose la question de l'indépendance de l'Anses vis-à-vis du pouvoir politique. *« Il s'agit ni plus ni moins que de mettre en cause l'indépendance et le travail scientifique et réglementaire de l'Agence pour lui demander d'obéir à un ordre politique »*, dénonce l'association Générations futures. *« Il faudra redonner tout son poids à la décision politique »*, a au contraire réclamé la présidente de la FNSEA dans son discours de clôture en présence du ministre. *« Un avis de l'Anses est un avis scientifique. L'analyse bénéfice/risque au regard de la souveraineté alimentaire revient au ministre : c'est à vous qu'il revient de préserver nos capacités de production »*, l'a apostrophé Christiane Lambert.

Article publié le 31 mars 2023



Laurent Radisson, journaliste
Rédacteur en Chef de Droit de l'Environnement

Actu-Environnement

© 2003 - 2023 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).